



Lettre de rentrée 2025 – Arts Plastiques

Lyon, le 17 septembre 2025.

Mesdames, Messieurs les professeurs d'arts plastiques,

À l'occasion de cette nouvelle année scolaire, je m'adresse à vous pour partager des informations relatives aux priorités nationales, et celles de notre discipline. Elles vous permettront d'être au fait des attentes institutionnelles, ainsi que des outils et des dispositifs d'accompagnement qui sont mis à votre disposition.

En premier lieu, je souhaite la bienvenue aux enseignants titulaires entrant dans l'académie de Lyon, ainsi qu'aux professeurs stagiaires, que je félicite pour leur réussite aux concours. Tout au long de l'année scolaire à venir, je suis certaine que leurs collègues d'arts plastiques sauront leur réserver le meilleur accueil et faciliteront leur intégration au sein de leur bassin.

Cette année scolaire 2025-2026 s'inscrit dans la continuité des priorités nationales définies par la [circulaire de rentrée](#), articulée autour de trois axes majeurs qui guideront notre action :

- consolider l'apprentissage des savoirs fondamentaux et favoriser la réussite de tous les élèves ;
- bâtir une école de l'engagement, de la justice et de la responsabilité ;
- garantir les conditions d'une École qui protège et qui rassemble.

Lors des réunions de rentrée, Madame la Rectrice, Anne BISAGNI-FAURE, a réaffirmé son engagement dans ces orientations. Elle a rappelé que les priorités académiques concernaient : la mise en place des groupes de besoin en 6^e et 5^e, les dispositifs de réussite en 4^e et 3^e, la révision du projet d'évaluation au lycée ainsi que le programme pluriannuel d'orientation (PPO). Les IA-IPR comptent sur vous pour relayer et mettre en œuvre ces axes au sein de vos établissements. Ces différents points sont abordés dans le corps de la lettre.

Afin de prendre connaissance de l'actualité disciplinaire dans l'académie, je vous recommande de consulter régulièrement le site académique, sur lequel sont répertoriées les informations relatives aux dernières publications des textes officiels, aux documents à caractère pédagogique, ainsi que les ressources élaborées par les professeurs et les formateurs : <https://artsplastiques.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>

Des informations disciplinaires seront également régulièrement diffusées par la liste académique. De ce fait, il conviendra de consulter fréquemment votre messagerie professionnelle prenom.nom@ac-lyon.fr. Les missions d'an-webmestre sont confiées cette année à Mme Audrey Dobremetz.

Afin de vous accompagner à l'actualisation de vos connaissances et vos compétences dans le domaine **des pratiques numériques**, et de vous aider à contribuer à la formation des élèves, je vous invite à consulter les ressources en ligne. De plus, un **parcours de formation** consacré à *l'Intelligence Artificielle générative en arts plastiques* a été organisé par la DRANE de Lyon et moi-même. Il est proposé à



ACADÉMIE DE LYON

Liberté
Égalité
Fraternité

Inspection du Second Degré Inspection d'académie - Inspection Pédagogique Régionale

l'ensemble des professeurs d'arts plastiques de lycée, aux personnes ressources ainsi qu'aux enseignants de collège volontaires.

Votre inscription à ce parcours est à m'adresser par mail au plus tard le

20/9/2025.

Les objectifs de cette formation, ainsi que le descriptif des modules sont présentés dans les documents à télécharger sur Filesender, dont le lien se trouvant à la fin de la *Lettre de rentrée*.

1_Formation IA_descriptif organisation

2_Formation IA_descriptif parcours

Des pistes pédagogiques et une présentation des expérimentations menées dans l'académie de Lyon, ainsi que des pistes pédagogiques sont consultables sur site académique disciplinaire.



<https://artsplastiques.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article606>

Je vous rappelle que l'utilisation des IA par les lycéens en cours d'arts plastiques a fait l'objet d'un article de presse : *Quand l'IA s'invite en cours d'arts plastiques au lycée...* (article Phosphore n°571- 1/3/24)



<https://artsplastiques.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article605>

Je vous encourage également à prendre connaissance de la *Lettre ÉduNum n° 29 en arts plastiques de mai 2025* consacrée à l'IA par les professeurs d'arts plastiques et/ou dans le cadre de la formation des élèves.



La lettre est téléchargeable sur le site *Eduscol* à partir du lien suivant :

<https://eduscol.education.fr/4123/les-lettres-d-actualite-edunum-sur-le-numerique-educatif>

Les recommandations relatives à ces pratiques en milieu scolaire ont été publiées en juillet 2025 dans *L'IA en éducation : cadre d'usages*.



<https://www.education.gouv.fr/cadre-d-usage-de-l-ia-en-education-450647>

Vous trouverez de nombreuses autres informations relatives à l'usage du numérique en consultant le site de la DRANE de Lyon : <https://drane.ac-lyon.fr/spip/>



La **carte des formations en arts plastiques** dans l'académie de Lyon reste inchangée à cette rentrée.

Depuis la rentrée 2023, un enseignement de spécialité en arts plastiques a été ouvert au lycée Pierre Brossolette à Villeurbanne, dont la coordonnatrice est Mme Émilie Baudrimont. En septembre 2024, un enseignement de spécialité a été ouvert au lycée Saint-Louis- Saint-Bruno à Lyon 1^{er} (privé sous contrat), coordonné par Mme Marie Pierres.

La liste des lycées publics et privés sous contrat proposant un enseignement optionnel et de spécialité est consultable sur le site académique disciplinaire : <https://artsplastiques.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article6>

En collège, trois Classes à Horaires Aménagés Arts Plastiques (CHAAP), ont été ouvertes depuis 2020 :

- au collège Jean Mermoz à Lyon 8, coordonnatrice Mevlude Chevrot, en partenariat avec l'ENSBA-Lyon,
- au collège Pierre Valdo à Vaulx-en-Velin, coordonnatrice Lou Nugues-Bourchat, en partenariat avec l'ENSA- Lyon,
- au collège Les-Gratte-Ciel-Morice-Leroux à Villeurbanne, coordonnatrice Pauline Semon, en partenariat avec l'URDLA.

Une brochure téléchargeable intitulée *Des classes pas comme les autres* met en lumière les bénéfices scolaires et humains des CHAAP, à partir d'une étude réalisée au sein de la classe du collège Jean Mermoz en octobre 2024, à la demande de la Métropole de Lyon et menée par une agence d'urbanisme. Cette brochure est accessible en annexe (3_Etude CHAAP Des classes pas comme les autres.pdf) ou directement via le lien suivant : <https://www.urbalyon.org/fr/CHAAP>.

Je vous rappelle que les Classes Préparatoires à l'Enseignement Supérieur-Classes d'Approfondissement en Arts Plastiques sont au nombre de deux à Lyon :

- la CPES-CAAP au Lycée Louis et Auguste Lumière (Lyon 8), coordonnatrice Mme Claire Freyssenet (cpes-caap.0690035n@ac-lyon.fr). Vous pourrez consulter le site et effectuer une visite virtuelle à partir du lien suivant : http://cpes-caap.lumiere.ac-lyon.fr/espace_prepa/espace_prepa.php
- la CPES-CAAP au lycée privé sous contrat Saint-Louis-Saint-Bruno (Lyon 1), coordonnatrice Mme Laetitia Marconnet (cpesarts@slsb.fr). L'adresse du site est le suivant : <https://www.slsb.fr/es/cpes-caap-arts/>

Toutes les informations relatives aux professions et aux formations dans les domaines des arts plastiques, des arts appliqués, de l'histoire de l'art, des métiers d'arts sont consultables sur le site de l'Onisep : <https://www.onisep.fr/>

Afin de contribuer à consolider les compétences de vos élèves à concevoir un projet d'orientation, quel que soit le niveau de classe concerné et le domaine choisi, un **Plan Pluriannuel d'éducation à l'Orientation (PPO)** a été défini et présenté sur le site suivant : <https://eduscol.education.fr/4234/des-ressources-pour-le-plan-avenir>

La plateforme **AVENIR(S)** à partager avec vos élèves et leurs parents est consultable à partir du lien suivant : <https://www.onisep.fr/avenir-s>

Les **inscriptions à vos parcours de formation** se dérouleront cette année en deux temps. Une première campagne est fixée à la fin du mois de septembre et une seconde au courant du mois de janvier : <https://www.ac-lyon.fr/le-programme-de-formation-125467>



Les **formations aux préparations aux concours internes** sont reconduites cette année scolaire. La formation à la préparation à l'agrégation interne est coordonnée par Mme Catherine Dupont (catherine.dupont@ac-lyon.fr).

Concernant la formation au CAPES interne, la campagne d'inscription est ouverte jusqu'au 6 octobre à partir du lien suivant : <https://www.ac-lyon.fr/preparer-un-concours-ou-une-certification-121831> . Mme Morgan Bichon en est la coordonnatrice (morgan.bichon@ac-lyon.fr).

La formation à destination des professeurs contractuels, d'une durée de 5 à 6 jours, débutera au mois d'octobre. Un ensemble de ressources, de fiches conseils et de séquences de cours, sont accessibles sur le site académique : <https://artsplastiques.enseigne.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article443>
La coordination a été confiée à Mme Julie Ghys (Julie-Alice-Zoe.Ghys@ac-lyon.fr).

Le **Parcours E-LRO** a pris fin en juillet dernier par une réunion de bassin à laquelle vous avez tous été conviés. Ce parcours avait été engagé sur trois ans et animé par 17 formateurs sur une quinzaine de bassins. Il était constitué de modules de formation en présentiel, et de modules asynchrones à distance. Je remercie toutes celles et ceux qui ont participé aux travaux en atelier et déposé le résultat de leurs expérimentations sur l'espace Magistère, conçu à cet effet. J'invite l'ensemble des professeurs d'arts plastiques à consulter cet espace, sur lequel sont déposées des ressources. Le diaporama présenté lors de la dernière réunion est téléchargeable à partir du lien *FileSender* (Diaporama_Parcours de formation_réunion 3.pdf).

Pour rappel, ce parcours E-LRO avait pour objectif de vous accompagner à consolider les compétences professionnelles suivantes :

- aménager un espace d'exposition dans mon établissement scolaire,
- participer à un réseau pédagogique et ou partenariale dans mon bassin,
- recenser mon E-LRO sur Adage en tant que galerie permanente,
- partager des ressources en lien avec l'E-LRO,
- communiquer autour de mon E-LRO auprès de l'équipe du collège, des élèves et des parents,
- choisir les œuvres pour les mettre en dialogue entre elles et en articulation avec le contenu de mon cours,
- animer une verbalisation par une approche plasticienne dans le cadre de l'E-LRO,
- créer des outils pour sensibiliser les élèves à la rencontre avec les œuvres,
- concevoir un enseignement permettant de mettre les élèves en pratique face aux œuvres exposées dans l'E-LRO
- actualiser ma pratique pédagogique et de l'adapter aux possibilités offertes par l'E-LRO.

Une confirmation certifiant des compétences acquises ou consolidées tout au long des trois années pourra vous être transmise par votre formateur animateur du bassin auquel vous étiez rattaché.

Je vous encourage à consulter régulièrement le site de la DAAC, notamment la page consacrée aux E-LRO, vous informant de l'actualité partenariale en lien avec l'accueil d'œuvres : <https://www.ac-lyon.fr/espace-lieu-de-rencontres-avec-l-oeuvre-d-art-e-lro-123355>

Mme Daphné Dufour, chargée de mission arts plastiques à la DAAC vous invite à contribuer au recensement des E-LRO en déposant des visuels sur le mur collaboratif virtuel suivant :

https://padlet.com/daacdelyonartsplastiques/e_lro-2025-7fhksgvnf79.

Pour toute information complémentaire relative à cet enregistrement, veuillez lui écrire à l'adresse suivante : daphne.dufour@ac-lyon.fr



Le parcours de formation, proposé cette année scolaire, sera consacré à l'accompagnement à la mise place **des nouveaux programmes de collège** d'arts plastiques en articulation avec celui de l'histoire des arts. Ce parcours, qui est en cours de construction, sera constitué de modules en présentiel et asynchrones.

A l'heure où je rédige cette lettre de rentrée, n'ayant pas connaissance des programmes dans leur version définitive, je communiquerai avec vous sur ce sujet ultérieurement. Néanmoins, je me permets d'ores et déjà de vous adresser les liens vers **les projets de programmes des enseignements artistiques** des cycles 2, 3 et 4, qui sont en ligne sur le site du Conseil Supérieur des Programmes :

- Cycle 2 : <https://www.education.gouv.fr/media/228604/download>
- Cycle 3 : <https://www.education.gouv.fr/media/228605/download>
- Cycle 4 : <https://www.education.gouv.fr/media/228610/download>

Le projet de programme d'histoire des arts pour le collège est également en ligne :

<https://www.education.gouv.fr/media/228613/download>

Les articulations entre ces nouveaux programmes d'enseignements artistiques et les objectifs d'acquisition du **Socle Commun de Connaissances, de Compétences, et de Culture** seront abordées à l'occasion de ces temps de formation. Des ressources seront mises en ligne très prochainement sur le site disciplinaire : <https://www.education.gouv.fr/le-socle-commun-de-connaissances-de-competences-et-de-culture-12512>

Je vous invite également à consulter le site académique **histoire des arts**, qui sera régulièrement actualisé par M. Anthony Lenoir webmestre et Ian. Le lien vers le site est le suivant : <https://histoire-des-arts.enseigne.ac-lyon.fr/spip/>

Je vous encourage à télécharger le *vade-mecum Histoire des arts* (<https://www.inha.fr/institut/education-artistique-et-culturelle/vademecum/>),

ainsi que la lettre *EduNum* publiée en mars (<https://eduscol.education.fr/2332/histoire-des-arts>).

Dans l'attente d'une prochaine rencontre, je vous souhaite une très bonne année scolaire.

**Inspectrice pédagogique régionale
d'arts plastiques**

Sandra GOLDSTEIN

Annexes :

Les documents sont téléchargeables sur l'espace *FileSender* à partir du lien suivant :

<https://filesender.renater.fr/?s=download&token=7f785586-892a-4335-9048-aeaa19682725>